RÈGLEMENT

Reco & Testing Menestrail x Scott

Édition 2026 – Samedi 21 novembre

Organisateur	Run Aventure Saint-Brieuc, avec les organisateurs du Menestrail et la marque Scott
Date	Samedi 21 novembre 2026
Lieu	Le Contretemps – Moncontour
Rendez-vous	**[heure]**
Inscription	**[gratuite ?]** – places limitées

Article 1 – Objet

Le présent règlement fixe les conditions de participation à la sortie « Reco & Testing Menestrail x Scott », organisée le samedi 21 novembre 2026, deux semaines avant le Menestrail. Il s'agit d'un run convivial et non chronométré, qui n'a pas le caractère d'une compétition.

Article 2 – Programme

- Reconnaissance du parcours du Menestrail sur le **8 km** et le **12 km**, avec les organisateurs
- Test de la gamme trail Scott : **Kinabalu Trail** et **Kinabalu Ultra**
- Run accessible à tous, dans la bonne humeur
- After run avec **apéro offert** au bar Le Contretemps
- Tirage au sort d'une **veste Scott** (article 8)

Article 3 – Conditions de participation

- L'événement est ouvert à toute personne en capacité de courir le format choisi (8 ou 12 km).
- Les participants mineurs doivent être accompagnés ou disposer d'une autorisation écrite d'un responsable légal. Âge minimum : **[à préciser]**.
- Aucun certificat médical n'est exigé, la sortie n'étant pas une compétition. Chaque participant s'assure toutefois de son aptitude à la pratique de la course à pied et reste seul juge de son état de santé.

Article 4 – Inscription

L'inscription est obligatoire et se fait via la plateforme d'inscription indiquée par Run Aventure Saint-Brieuc. Le nombre de places est limité : les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et closes dès que la limite est atteinte. En cas d'empêchement, le participant est invité à prévenir l'organisateur afin de libérer sa place.

Article 5 – Déroulement et sécurité

- Le run se fait à allure libre, en groupe, sans classement ni chronométrage.
- Le parcours emprunte des routes et des chemins ouverts à la circulation : les participants respectent le code de la route et les consignes des organisateurs.
- Une tenue adaptée à la saison et aux conditions météo est conseillée. Une lampe frontale est recommandée si l'horaire du run le nécessite.
- Chaque participant veille à sa propre hydratation et peut interrompre sa course à tout moment.
- Les chiens ne sont pas admis sur le run, sauf accord préalable de l'organisateur.

Article 6 – Test des produits Scott

La gamme trail Scott (Kinabalu Trail et Kinabalu Ultra) est mise à disposition pour essai pendant le run, dans la limite des pointures et des stocks disponibles. Les modèles prêtés doivent être restitués à l'équipe à l'issue de la sortie, dans un état correct. Les modalités pratiques du prêt sont précisées sur place.

Article 7 – After run

Un apéro est offert aux participants après le run. L'alcool est interdit aux mineurs. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Les participants prenant la route restent responsables de leur capacité à conduire.

Article 8 – Tirage au sort de la veste Scott

- Une veste Scott est à gagner par tirage au sort.
- Participent au tirage les personnes inscrites et présentes au run. **[Modalités à confirmer : moment du tirage, taille de la veste.]**
- Le lot est nominatif, non échangeable et non remboursable. Il ne peut donner lieu à aucune contrepartie financière.
- Le gagnant est annoncé sur place et/ou sur les réseaux sociaux de Run Aventure.

Article 9 – Responsabilité et assurance

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour cet événement. Les participants courent sous leur propre responsabilité et sont invités à vérifier que leur assurance personnelle couvre la pratique sportive. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation d'effets personnels, ainsi qu'en cas d'accident résultant du non-respect du présent règlement ou des consignes.

Article 10 – Droit à l'image

Des photographes et/ou vidéastes seront présents. En participant, chaque personne autorise Run Aventure, les organisateurs du Menestrail et la marque Scott à utiliser les photos et vidéos réalisées pendant l'événement pour leur communication (réseaux sociaux, site internet, supports imprimés), sans contrepartie. Toute personne ne souhaitant pas apparaître doit le signaler à l'organisateur le jour même.

Article 11 – Données personnelles

Les informations recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement pour l'organisation de l'événement et la gestion du tirage au sort. Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, en contactant l'organisateur : **[contact]**.

Article 12 – Météo, modification et annulation

En cas de conditions météorologiques dangereuses ou pour toute raison de sécurité, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, de décaler l'horaire ou d'annuler l'événement. Les participants inscrits en seront informés dans les meilleurs délais.

Article 13 – Acceptation du règlement

L'inscription à l'événement vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. L'organisateur peut le modifier jusqu'au jour de l'événement ; la version en vigueur est celle remise ou affichée sur place.

Run Aventure Saint-Brieuc – Règlement établi pour l'édition 2026